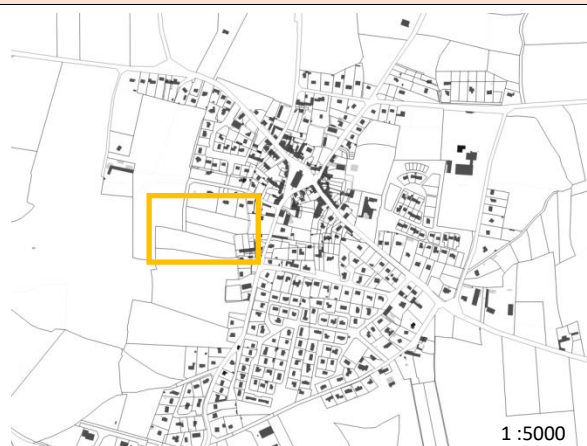


Pluduno- n°237-1

Zone 1AUh2



« Rue Saint-Roch Nord »

Superficie : 1.72 ha

Nombre de logements minimum : 21

Logements locatifs sociaux minimum :
Apprécié par la commune et Dinan Agglomération

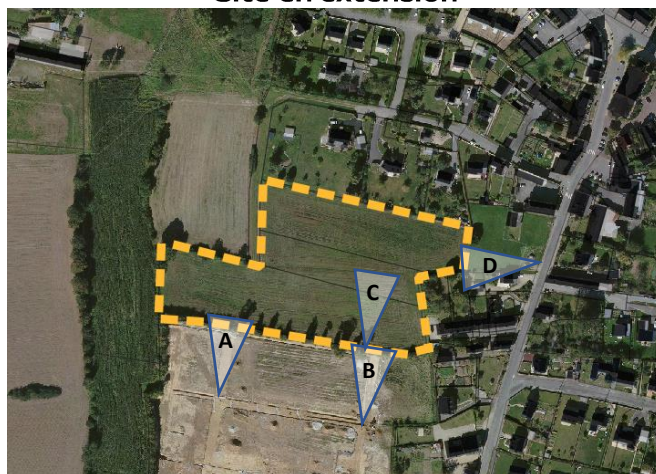
Caractéristiques du Site

Ce secteur est situé au Sud-Ouest du centre-bourg, à proximité de celui-ci.

Il est inséré entre une zone agricole à l'Ouest, du bâti pavillonnaire à l'Est et au Sud.

Le secteur est actuellement cultivé.

Site en extension



Photographies du secteur



Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation d'**habitat**. Les orientations retenues sont :

- Créer quatre accès au secteur, un au nord, deux au sud et un à l'est débouchant sur la Rue Saint-Roch.
- Ces accès seront reliés par des voies de dessertes
- Une piste cyclable partagée sera prévue sur la voirie située à l'Ouest du secteur.
- Les haies inscrites au schéma devront être conservées.
- Le nombre de logements sociaux sera apprécié par la commune et Dinan Agglomération.

Légende



Délimitation du secteur



Principe d'accès groupé



Haies à conserver



Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°237-1



↑ N



Pluduno- n°237-2

Zone 1AUh2



« Rue Saint-Roch Sud »

Superficie : 2.82 ha

Nombre de logements minimum : 34

Logements locatifs sociaux minimum :
Apprécié par la commune et Dinan Agglomération

Caractéristiques du Site

Ce secteur se situe au Sud-Ouest du centre-bourg, il se trouve en périphérie de la commune.

Il est inséré entre une zone agricole à l'Ouest, un bois public au Sud, du bâti pavillonnaire à l'Est et au Nord.

Le secteur est actuellement cultivé

Site en extension



Photographies du secteur



Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation d'**habitat**. Les orientations retenues sont :

- Créer trois accès, deux au nord débouchant sur le lotissement existant. Un au sud sur la Rue du Champs Besnard. Les accès seront reliés par des voies de desserte.
- Une piste cyclable en voie partagée longera la voirie située à l'ouest du secteur.
- Un accès au bois situé au sud du secteur sera prévu, celui-ci peut être mis en lien avec la piste cyclable créée.
- Une liaison douce débouchant sur la Rue Saint-Roch sera créée.
- Les haies bocagères et arbres inscrits au schéma devront être conservés.
- Le nombre de logements sociaux sera apprécié par la commune et Dinan Agglomération.

Légende





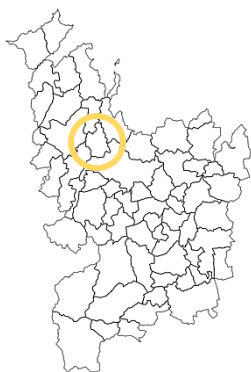
-  Délimitation du secteur
-  Principe d'accès groupé
-  Haies/arbres à conserver
-  Liaison douce

Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°237-2



Plancoët/Pluduno – n°172-5

Zone 1AUh1



« Rue des Buis »

Superficie : 1.58 ha

Nombre de logements minimum : 32

Logements locatifs sociaux minimum : 20%

Caractéristiques du Site

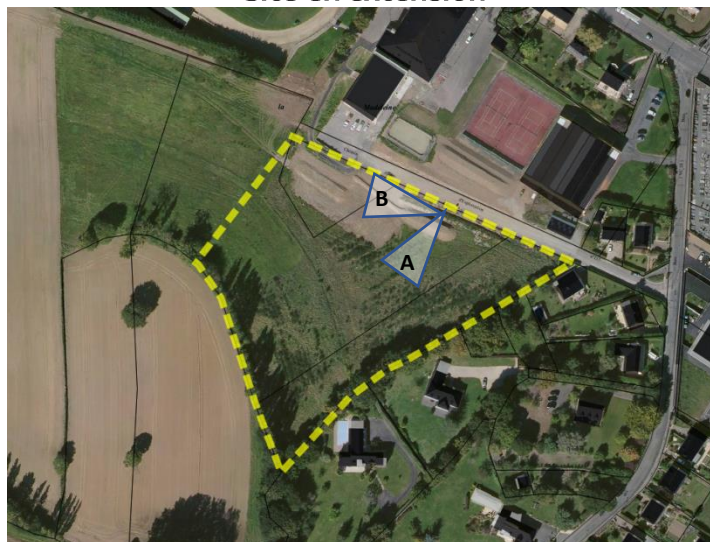
Ce secteur se situe à proximité d'une zone d'équipements et à environ 500 mètres du centre-bourg de Plancoët.

Il est inséré entre une zone d'équipement au Nord, du bâti individuel au Sud et des espaces agricoles à l'ouest.

Une densité et un zonage similaire aux autres secteurs d'urbanisation de Plancoët sont imposés à ce secteur en vue de sa localisation.

Le secteur est actuellement cultivé.

Site en extension



Photographies du secteur



Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation d'habitat. Les orientations retenues sont :

- Créer deux accès au secteur sur la voie existante. Ces accès seront reliés par une voie de desserte.
- Conserver les arbres indiqués sur le schéma.

Légende




-  Délimitation du secteur
-  Principe d'accès groupé
-  Haies à conserver ou replanter

Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°172-5

